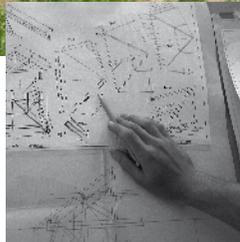


# LE VAL DE LOIRE, PATRIMOINE MONDIAL

Préservation et réhabilitation du bâti traditionnel

Département d'Indre-et-Loire



FONDATION



DU  
PATRIMOINE

# SOMMAIRE

## Directeur de la publication :

- Bernard Vella, délégué du Loiret de la Fondation du Patrimoine

## Rédacteurs :

- Nicolas Dias
- Bernard Vella
- Mathieu Blandin
- Béatrice Bouthier

## Crédits photos :

- Nicolas Dias
- Christian Nicolas
- Thibaut Rousseau
- Antoine Goussard
- Joël Girard

## Création graphique :

- HV Médias

## Remerciements :

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) d'Indre et Loire et du Loiret :

- Sibylle Madelain-Beau
- Christian Douale
- Frédéric Aubanton

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre (DREAL) :

- Thierry Moigneu

Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

- Pascal Queniot

Fondation du Patrimoine délégation Centre :

- Claude Joly
- Christian Bécart
- Thibaut Rousseau
- Bernard Vella
- Jean-Pierre Dechelle
- Jacques Guionnet
- Chantal Marchais
- Edwige Prewysz Kwinto
- Paul Laidet

Mission Val de Loire :

- Isabelle Longuet
- Rémi Deleplancque
- Myriam Laidet

Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

FONDATION



## Introduction

Le Val de Loire, un "paysage culturel vivant" à préserver ..... 3

## La Fondation du Patrimoine

Le rôle de la Fondation du Patrimoine ..... 5

Les moyens d'action de la Fondation du Patrimoine ..... 6

Les ressources et les partenaires de la Fondation du Patrimoine ..... 7

## À la découverte de la Touraine, Val de Loire

La Touraine, Val de Loire au fil du fleuve ..... 8

À la croisée des rivières et villages de la Touraine, Val de Loire ..... 11

À la rencontre du patrimoine agricole et viticole ..... 13

Promenade dans les villes, villages et bourgs de la Touraine, Val de Loire ..... 16

La Touraine, Val de Loire cartographié ..... 18

## Quelques conseils de réhabilitation

Les matériaux de construction, vocabulaire de l'habitat ..... 20

La façade ..... 21

La toiture ..... 26

Les abords ..... 31

*Rappel de quelques règles d'urbanisme* ..... 33

*Lexique* ..... 34

*Bibliographie indicative, carnet d'adresses et liens utiles* ..... 35

# INTRODUCTION

Le Val de Loire, un “paysage culturel vivant” à préserver

“Ils se promènèrent sur la levée, au bord des eaux, aux dernières lueurs du soir, presque silencieusement, disant de vagues paroles, douces comme le murmure de la Loire (...)” *Honoré de Balzac*

## Un site exceptionnel consacré par l'UNESCO

**Depuis le 30 novembre 2000, le Val de Loire est inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité. C'est le fleuve et son histoire, le fleuve et son patrimoine mais aussi le fleuve et ses habitants que l'UNESCO a consacrés comme paysage culturel vivant universel.**



L'UNESCO a retenu trois critères pour l'inscription du Val de Loire :

- Remarquable pour son patrimoine monumental et pour la qualité de ses sites urbains, le Val de Loire est une expression du génie créateur humain.
- Ce paysage illustre l'influence des idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale.
- Le paysage du Val de Loire témoigne d'un développement harmonieux entre l'homme et son environnement sur 2000 ans d'histoire.

Avec ses 280 km de long, il s'agit du plus grand site français inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Celui-ci s'étend

de Sully-sur-Loire dans le Loiret à Chalonnes-sur-Loire dans le Maine-et-Loire. Il traverse deux régions (Centre et Pays de la Loire) et quatre départements (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Maine-et-Loire). Dans le département d'Indre-et-Loire, cinquante-neuf communes sont concernées par l'inscription, de Mosnes à Candes-Saint-Martin, en passant par Amboise, Tours, Bréhémont, Chinon. Chaque commune marque son appartenance au site inscrit par un girouet, symbole du lien à la Loire.

## Les enjeux liés au label UNESCO

**Cette reconnaissance internationale consacre les efforts menés depuis longtemps pour préserver et valoriser la Loire. Elle engage la responsabilité de tous les Ligériens.**

Et l'enjeu est de taille: l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO crée des obligations de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel afin d'en assurer la transmission aux générations futures. Le label Patrimoine Mondial de l'UNESCO, gage d'excellence et de qualité, est un véritable atout pour le Val de Loire, renforçant les argumentaires touristiques avec un impact médiatique potentiellement plus fort et une attractivité accrue auprès des touristes français et étrangers.

La perte du label aurait des répercussions considérables sur le développement local durable et en particulier sur le tourisme, ressource primordiale pour les zones rurales en raison du déclin de leur activité économique traditionnelle.

## Un dispositif innovant pour préserver et valoriser le Val de Loire

**La gestion du label Patrimoine Mondial est assurée par la Mission Val de Loire, syndicat mixte interrégional dont l'objectif est de définir des projets tout en assurant la pérennité de la qualité des paysages ligériens.**

L'étendue et la diversité du site Val de Loire inscrit au Patrimoine Mondial ont conduit à la création de la Mission Val de Loire en mars 2002 par les régions Centre et Pays de la Loire avec le soutien de l'État. Cet organisme original et innovant est chargé de la gestion et de la valorisation de l'inscription avec l'ambition de susciter et d'accompagner les initiatives des acteurs locaux en lien avec la Loire et ses patrimoines.

Le plan d'actions de la Mission Val de Loire s'organise selon trois grandes priorités :

- L'appropriation des valeurs de l'inscription par les populations ligériennes ;
- L'animation des acteurs et des collectivités ayant une responsabilité sur la qualité de l'offre du Val de Loire ;
- Le soutien aux organisations contribuant au rayonnement international du site inscrit.

Ces actions sont mises en œuvre dans tous les domaines de valorisation du Val de Loire : éducation, culture, tourisme, paysage et développement durable.

### Le plan de gestion du Val de Loire

En obtenant l'inscription du Val de Loire au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2000, l'Etat s'est engagé à gérer cet espace de manière à en préserver et valoriser la valeur universelle exceptionnelle (VUE: ce qui fait l'identité remarquable du site).

Aujourd'hui, l'UNESCO attend explicitement un plan de gestion présentant l'ensemble des mesures prises pour préserver et valoriser la VUE. C'est d'autant plus vrai dans un contexte où se font jour des contestations autour de projets qui pourraient altérer la pérennité des paysages et remettre en cause l'inscription UNESCO.

Le préfet de la région Centre, coordonnateur du site, a arrêté une stratégie de l'Etat pour le Val de Loire UNESCO. Elle comprend notamment l'élaboration d'un plan de gestion, en concertation avec les collectivités territoriales, actrices principales de l'aménagement et de la gestion du site.

**L'objectif clairement défini est de constituer un référentiel commun pour une gestion partagée du site inscrit. Elle comprend également la mise en place de protections réglementaires fortes. (AVAP et sites classés)**

La Direction Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre (DREAL) est chargée de piloter l'élaboration des différents volets de cette manœuvre avec l'appui des services de l'Etat (DRAC Centre et Pays de la Loire, DREAL Pays de la Loire, STAP, DDT) et le concours de la Mission Val de Loire.

Ce projet comprend aujourd'hui, dans sa forme actuelle, quatre volets :

- Une formalisation des éléments patrimoniaux et paysagers, constitutifs de l'identité du site, qui ont conduit à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial ;
- Une analyse des menaces et risques d'impacts susceptibles de porter atteinte à cette valeur universelle exceptionnelle ;
- Un plan d'actions garantissant la protection et la valorisation de l'identité paysagère du site ;
- La part du plan d'actions que l'Etat prendra à sa charge (actions régaliennes, actions sur le domaine public fluvial).

Le plan de gestion a fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales et des associations concernées en 2010. Soumis aux diverses commissions administratives départementales, régionales et nationales qualifiées en matière de paysage de sites et de patrimoine culturel, il sera adressé aux collectivités pour délibération, avant que le préfet coordonnateur ne l'approuve à la fin de l'année 2011.

**Outil de préservation et de valorisation des paysages identitaires du Val de Loire, le plan de gestion est une partition commune à l'ensemble des acteurs et des habitants du Val de Loire et doit faire l'objet d'une appropriation de la part de tous.**

Savonnières



### Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Seul Parc ligérien, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine créée en 1996, s'est construit autour de la Loire et de nombreuses confluences de ses affluents. Il a été identifié par l'Etat et les collectivités comme un outil local contribuant aux politiques nationales et régionales de préservation et de mise en valeur du grand fleuve.

C'est pourquoi il a été un des éléments fondateurs de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial par l'UNESCO. Le Parc comprenant 46 des 160 communes concernées par le périmètre s'implique fortement dans la gestion environnementale, touristique et patrimoniale du site UNESCO.

Dans le cadre de ses missions, le Parc est un opérateur des politiques de l'Etat et des Régions de gestion de la Loire et du site UNESCO. Pour exemple, le Parc est animateur de plusieurs sites Natura 2000. Il assiste techniquement les collectivités dans les projets paysagers ou la valorisation de leur patrimoine historique et culturel.

Le Parc est également un acteur du développement du tourisme de nature et culturel de son territoire. Avec une quarantaine de petits édifices identitaires (lavoirs, loges de vignes) restaurés à son actif, le Parc s'est toujours fortement mobilisé pour préserver la qualité architecturale de son patrimoine bâti. C'est pourquoi, il a été le premier Parc en France à contractualiser, dès 2000, avec la Fondation du Patrimoine, pour développer un partenariat technique et financier permettant de mieux répondre aux objectifs de préservation du patrimoine rural.

# LA FONDATION DU PATRIMOINE

## 1. Le rôle de la Fondation du Patrimoine

### 1.1 Sauvegarder le patrimoine local

Créée par la loi du 2 Juillet 1996, la Fondation du Patrimoine est un organisme de droit privé, reconnu d'utilité publique qui a pour vocation essentielle de promouvoir la restauration, la conservation, la valorisation d'édifices publics et privés représentatifs du patrimoine local, non protégé au titre des monuments historiques. Par son action, elle participe pleinement au développement local durable: elle contribue à maintenir l'habitat rural, soutient la création d'emplois directs ou indirects, favorise la transmission de savoir-faire traditionnels. La reconquête et la sauvegarde du bâti vernaculaire qui jalonne le territoire de ses logis anciens, de ses constructions rurales, traces et témoins de notre passé, maintiennent l'amélioration du cadre de vie et renforcent l'attractivité du territoire. L'objectif n'est pas tant de muséifier le bâti ancien mais bien de continuer à le faire vivre dans le fil de l'évolution qui l'a singularisé au cours des temps.

Sur le terrain, dans toutes les régions et départements, un réseau de bénévoles et de salariés agit pour rallier tous les acteurs nécessaires au maintien de ce patrimoine qui fait la richesse et la diversité de notre territoire.

### 1.2 La Fondation du Patrimoine en Touraine, Val de Loire

**Parsemé de châteaux, de parcs et jardins, de centres urbains patrimoniaux, le Val de Loire dévoile aussi un patrimoine architectural populaire, reflet de l'économie et du mode de vie de ses habitants.**

Chaque jour qui passe, les éléments qui ont fait la spécificité de ce patrimoine populaire disparaissent ou sont fondamentalement remaniés. Face aux menaces de l'urbanisme et de la banalisation des paysages, la Fondation du Patrimoine entend mener son action en faveur de la protection et de la valorisation du caractère authentique de l'habitat traditionnel en mobilisant les énergies collectives (associations, entreprises, collectivités territoriales) et individuelles autour de programmes de restauration d'édifices publics et privés qui occupent une place primordiale dans le façonnement de l'identité ligérienne.

**Ce document s'adresse au plus large public, aux propriétaires de bâti traditionnel, aux professionnels ou non professionnels du bâtiment, aux amateurs de paysages et de vieilles pierres curieux de découvrir les richesses patrimoniales de la Touraine, Val de Loire.**



# LA FONDATION DU PATRIMOINE

## 2. Les moyens d'action de la Fondation du Patrimoine

### 2.1 Le label

#### ■ Le label "patrimoine bâti"

Sous certaines conditions, le label permet à un propriétaire privé détenteur d'un bien immobilier particulièrement représentatif du patrimoine local de bénéficier de conseils gratuits, de subventions et de déductions fiscales pour les travaux extérieurs d'un édifice, identitaire du milieu rural, visible de la voie publique.

La déduction fiscale s'applique aussi bien au bâti habitable qu'au bâti non habitable. Elle s'élève à hauteur de 50% du montant total des travaux éligibles et peut parfois atteindre 100% de ce montant.



Cangey (label)

#### ■ Le label "site naturel"

La Fondation du Patrimoine peut également octroyer (sous certaines conditions) un label «site naturel» bénéficiant d'un avantage fiscal aux propriétaires d'espaces naturels devant faire face à de gros travaux d'entretien.

### 2.2 La souscription

**La souscription est le mode d'action privilégié de la Fondation du Patrimoine pour la réalisation de projets de restauration du patrimoine public et associatif.**

En complément des financements publics, cette opération fait appel au mécénat populaire pour recueillir les sommes nécessaires à l'aboutissement des travaux.

Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la Fondation du Patrimoine sont déductibles de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés. Les sommes collectées sont intégralement reversées au maître d'ouvrage (moins 3% de frais de gestion) sur présentation des factures acquittées.

Désormais les donateurs peuvent souscrire en ligne sur le site de la Fondation.



Lavoir d'Huismes (souscription)

*Dans la région Centre, avec le concours du Conseil Régional, la Fondation du Patrimoine apporte une subvention complémentaire (sous réserve de remplir certaines conditions), dans le cadre d'un Fonds Régional pour la restauration du Patrimoine Culturel de Proximité (FRPCP).*

**La Fondation du Patrimoine est le seul organisme indépendant et privé qui, par délégation du Ministère de l'Economie et des Finances, octroie un label qui donne droit à la défiscalisation des travaux réalisés sur une durée maximale de cinq ans.**

### 3. Les ressources et les partenaires de la Fondation du Patrimoine

Pour mener à bien sa mission, la Fondation du Patrimoine dispose d'un certain nombre de ressources financières d'origine mixte. Elle bénéficie à la fois de fonds privés et de fonds publics.

#### Les fonds privés

- Le produit des adhésions des personnes morales et physiques, membres de la Fondation.
- Les dons des particuliers ou mécénat populaire. Les dons attribués à la Fondation du Patrimoine sont déductibles à hauteur de 60 % de l'impôt sur le revenu. De même, une réduction d'ISF égale à 75 % des dons effectués est possible.
- Les dons des entreprises dans le cadre d'accords de mécénat, déductibles à hauteur de 66 % de l'impôt sur les sociétés.
- Les legs.
- Les revenus financiers des apports et de la dotation initiale des membres fondateurs.

#### Les fonds publics

- L'État (successions vacantes).
- Les collectivités territoriales : conseils régionaux, conseils généraux, communes...

#### La Fondation du Patrimoine travaille en étroite collaboration avec :

- Les services de l'État (DRAC, STAP, DREAL).
- Les collectivités territoriales (régions, départements, communes, intercommunalités).
- Les associations locales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager (Maisons Paysannes de France...).

Le Crédit Agricole de la Touraine Poitou participe largement aux actions de la Fondation du Patrimoine. Il soutient activement nos opérations de communication, en imprimant notamment les dépliants destinés aux campagnes de mécénat populaire. Très attaché à la sauvegarde du patrimoine, il œuvre également pour de grands projets publics.



# À LA DÉCOUVERTE DE LA TOURAINE, VAL DE LOIRE

## 1. La Touraine, Val de Loire au fil du fleuve

La Loire est le plus long fleuve de France. Au cours de l'histoire, l'homme a cherché à le maîtriser. Il a édifié des ouvrages de plus en plus élaborés et étendus pour se protéger de ses mouvements d'humeur : fleuve violent lorsqu'il est en crue, fleuve de sable à l'étiage.

### 1.1 Les levées de Loire ou turcies

Elles limitent le fleuve pour l'empêcher de déborder. Les rives de la Touraine, Val de Loire ont été aménagées pour domestiquer le fleuve, mais elles n'ont pas toujours réussi à canaliser ses caprices. Les "turcies" appellation d'origine, furent d'abord construites en terre et fascines\*.

Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, elles ne cessent de s'élever dans une course effrénée à l'insubmersibilité. A la suite des crues exceptionnelles de 1846, 1856 et 1866, l'élévation continue des digues comme unique solution à la protection des vals est abandonnée. Une alternative est proposée et partiellement réalisée : les déversoirs\*.

(\*) voir lexique



La Chapelle-aux-Naux

### 1.2 Les perrés

Pour protéger ces rives et éviter qu'elles ne soient détruites ou détériorées par les crues, des berges ont été empierrées aux endroits sensibles: ce sont les perrés. Ceux-ci ont été aménagés avec des rampes d'accès, escaliers, bornes, murets, échelles de crues, ...

Amboise



### 1.3 Les marques et les échelles de crues

La Loire est capable de se transformer en furie quand elle est en crue, mettant ainsi en évidence les limites de l'action humaine. Les échelles de crues présentes sur les quais attestent l'existence des dernières grandes crues. Elles sont nombreuses en bord de Loire et sont implantées en différents lieux comme sur les pierres des ponts ou sur les escaliers des perrés.

Des marques sur les maisons et parfois sur certaines églises rappellent les hautes eaux.

Lussault-sur-Loire



## 1.4 Les quais et les ports fluviaux : souvenir de la marine de Loire

De la fin du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'au développement des voies de chemin de fer et des réseaux routiers au 19<sup>e</sup> siècle, la Loire est considérée comme l'artère commerciale majeure de la France. Encombrée de bancs de sables, d'îles, capricieuse par ses grandes crues soudaines et furieuses, "cette autoroute" ancestrale n'a connu de trafic commercial que grâce à l'ingéniosité et au travail des hommes qui ont su tirer le meilleur parti du fleuve.



Chouzé-sur-Loire

De nos jours, on peine à imaginer l'ambiance qui autrefois régnait sur les quais : l'incessant trafic de trains de bateaux, chalands\*, tirots\*, toues\* remorqués depuis les chemins de halage, les allers et venues de voyageurs...

Dans les villages ligériens, les perrés, les rampes d'accès et les berges étaient utilisés pour accueillir les bateliers de la Loire et leurs chargements. Tout en sillonnant le fleuve, ils transportaient et distribuaient les produits les plus variés ou précieux, arrivés par la mer ou embarqués dans les ports tout au long du fleuve : pierre de tuffeau, vins de Touraine, sel, sucre, bois, blé de Beauce, ... Et si aujourd'hui la Loire a perdu l'intense activité d'autrefois, subsiste encore sur ses rives la mémoire des bateliers et des pêcheurs de Loire... Les paysages de la Touraine, Val de Loire portent les marques de cette activité fluviale d'antan.



Bréhémont

Parfois, des panneaux, situés sur les façades des maisons des bords de Loire, indiquaient les distances à parcourir pour rejoindre les principaux ports de la rive droite ou gauche du fleuve.

| DISTANCES                           |          |             |          |
|-------------------------------------|----------|-------------|----------|
| SUIVANT LA RIVE DROITE DE LA LOIRE. |          |             |          |
| DE                                  | CANDES   | À           |          |
| BRIARE                              | 255. 170 | PORT-BOULEY | 7. 540   |
| GIGN                                | 252. 004 | SAUMUR      | 12. 675  |
| SULLY                               | 230. 779 | LES ROSIERS | 27. 909  |
| CHATEAUNEUF                         | 200. 578 | ST NATHURIN | 50. 092  |
| JARZEAU                             | 192. 247 | PONTS-DE-CE | 52. 499  |
| CORBLEUX                            | 172. 688 | LA POINTE   | 61. 789  |
| ORLEANS                             | 171. 584 | CHALONNES   | 75. 887  |
| MEUNG                               | 155. 110 | MONTJEAN    | 85. 592  |
| BEAUGENCY                           | 145. 187 | INGRANDS    | 88. 850  |
| MER                                 | 129. 568 | DE FLORENT  | 88. 878  |
| BLOIS                               | 111. 062 | ANGENIS     | 102. 675 |
| AMBOISE                             | 76. 858  | OHDON       | 118. 807 |
| MONT-LOUIS                          | 65. 780  | NANTES      | 144. 674 |
| TOURS                               | 52. 889  | INDREY      | 158. 820 |
| CINQ-MARS                           | 35. 900  | PAINDREY    | 195. 228 |
| LANGEAIS                            | 28. 775  | ST NAZAIRE  | 202. 850 |

Candes-Saint-Martin

# À LA DÉCOUVERTE DE LA TOURAINE, VAL DE LOIRE

## 1.5 Les ponts de la Loire

La Loire a toujours été une frontière naturelle que l'homme a cherché à franchir au moyen de bateaux ou d'ouvrages d'art, les ponts. Avec l'arrivée du train et de la voiture, de nouvelles voies de communications s'établirent et les échanges commerciaux se développèrent. Les produits alimentaires et les matériaux pouvaient circuler assez librement, ce qui a permis d'assurer un développement plus rapide de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Les ponts de Loire font leur apparition dans le paysage dès le Moyen-Âge. Réalisés en bois ou en pierre, ces ouvrages étaient régulièrement détruits par les crues et les frasques du fleuve.

Au 18<sup>e</sup> siècle, la mise en place de l'administration des Ponts et Chaussées a donné des moyens budgétaires suffisants pour la réalisation de constructions neuves qui se caractérisent par une succession d'arches en anse de panier.

Dès le 19<sup>e</sup> siècle, la vogue des ponts suspendus a permis le franchissement de la Loire à Langeais, Amboise... Le trafic grandissant, ces structures fragiles étaient particulièrement vulnérables : il fallut rétablir les suspensions, voire les piles entières.



Pont de Langeais



Pont d'Amboise

## 2. A la croisée des rivières et des villages de la Touraine, Val de Loire

La Touraine est un pays d'eau, une région de convergence fluviale, baignée par les cours de la Loire, mais aussi par de nombreuses rivières comme l'Indre, le Cher, la Vienne. Autrefois libres, ces affluents sont maintenant aménagés de chemins et de ponts, et canalisés, n'empêchant toutefois pas leur débordement lors de crues. La végétation des bords de ces rivières y est fournie et participe à la beauté des paysages ligériens. Des villages se sont installés près de ces rivières, beaucoup plus calmes que le fleuve qui les reçoit. Cette richesse hydraulique de la Touraine, Val de Loire engendre un important réseau d'activités utilisant l'eau.



Larcay, barrage à aiguilles sur le Cher

### 2.1 Les barrages "à aiguilles" et les maisons éclésières

La Loire n'était pas l'unique voie d'eau navigable de Touraine. La Vienne et le Cher ont largement été utilisés par la batellerie. Toutefois, afin que le Cher demeure navigable en toutes saisons, celui-ci dut être aménagé. On le dota de barrages dits "à aiguilles" capables de former des retenues d'eau assez profonde pour permettre aux chalands de circuler et ainsi transporter notamment le charbon du Massif Central. Créé par l'ingénieur Charles Poirée en 1834, on dénombre sept barrages "à aiguilles" en Indre-et-Loire. Ces derniers étaient sous la responsabilité d'éclusiers, résidant dans de petits bâtiments sans étage, aux murs en tuffeau, abrités sous un toit couvert d'ardoises.



Ballan-Miré, moulin à eau



Bléré, moulin à vent

### 2.2 Les moulins

Ces ouvrages spectaculaires, ancrés dans l'imagerie populaire, furent des lieux de production et d'échanges d'une importance qui nous échappe aujourd'hui. Seuls subsistent dans le paysage des témoignages menacés ou déjà en ruine. Les moulins à eau se confondent souvent avec une habitation adossant son pignon à la rivière. Le moulin à vent présente quant à lui, le plus souvent, la forme du moulin-cavier\*. Elaborés pour les métiers artisanaux, les moulins étaient utilisés pour fabriquer le papier, fouler les étoffes, moudre le grain... Leur disparition est le symbole d'un changement fondamental de la société française, du passage d'une ère artisanale à une ère préindustrielle. Dès le début du 20<sup>e</sup> siècle, le métier de meunier disparut avec le développement des grandes minoteries.

# À LA DÉCOUVERTE DE LA TOURAINE, VAL DE LOIRE

## 2.2 La vie quotidienne dans les villages

### ■ Autour des lavoirs



Mosnes

Témoins du passé des villages du 19<sup>e</sup> siècle, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur des lavandières dont la tâche répétitive et souvent épuisante s'est trouvée valorisée, presque sacralisée, par ces édifices notables. Les femmes se rendaient au lavoire, véritable lieu social, pour laver ou rincer le linge munies de leur buée\*.

Deux catégories de lavoirs se retrouvent dans les villages de la Touraine, Val de Loire : les lavoirs situés à proximité d'une source qui alimente un ou plusieurs bassins de forme circulaire, ovale ou rectangulaire et les lavoirs au fil de l'eau, le plus souvent aménagés au bord d'une rivière. Chaque lavoire se caractérise par des aménagements différents, des barres d'égouttage, des selles ou planches à laver.

### ■ Les châteaux d'eau

Autour des années 1950, l'adduction d'eau potable entraîna la multiplication des châteaux sur les hauteurs transformant et parfois affectant les paysages. Ils participent néanmoins au bien-être des populations. Les lignes d'horizon furent ponctuées de ces édifices de constructions variées et quelquefois originales. Ce sont des repères qui sont entrés dans la liste des éléments de notre patrimoine et ont marqué l'histoire de notre vie sociale.

Ballan-Miré



### ■ Les puits

Très présents dans les paysages ruraux de Touraine, leur diversité nous fait comprendre la richesse de l'architecture vernaculaire. Souvent abrité sous une voûte de pierre qui protège son mécanisme, on peut lire leur utilité dans les traces d'usure de la margelle. Les puits dits "à chapelle" étaient couverts de pierres taillées assemblées en plein cintre. D'autres encore étaient surmontés d'un dôme ou d'un toit conique. On trouvait aussi, dans les fermes plus importantes, des puits dont le treuil, muni d'une roue, s'abritait sous un toit en charpente. L'installation de l'eau courante dans les maisons les a relégués aujourd'hui au rang d'objet décoratif.

Cheillé



### 3. À la rencontre du patrimoine agricole et viticole

Dès la fin de l'époque romaine se développe la culture de la vigne dans le Val de Loire. Un vignoble important se déploie alors sur les coteaux. La viticulture entraîne dans son sillage toute une économie du monde rural. Propriétaires, exploitants, tonneliers, bateliers et autres artisans étaient impliqués dans la culture de la vigne. Aujourd'hui encore, le vignoble de Touraine et son terroir, d'une superficie de 5500 hectares, s'étendant sur les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, font la renommée du Val de Loire.

#### 3.1 La maison de vigneron

Les vignerons ont construit des maisons et installations adaptées à leurs besoins. On trouve, en Touraine, trois types de bâtiments :

- des maisons longères constituées bout-à-bout de la maison d'habitation et du cellier pour la fabrication du vin ;
- des maisons avec étage pour l'habitation à laquelle on accédait par un escalier extérieur. Le rez-de-chaussée était destiné au chai et à la conservation du vin ;
- dans les vallées, la cave, profonde, dont l'ouverture est fermée par une grande porte à claire-voie, est creusée dans le rocher. L'habitation du vigneron est indépendante et située dans un lieu plus agréable à vivre, à proximité des coteaux.

#### 3.2 Les loges de vigne

Au milieu des vignes, dans le prolongement de l'habitat vigneron, ces abris de champs ponctuent les paysages viticoles. Construite en moellons ou en pierres de taille appareillées, couverte d'ardoises ou de tuiles, cette maison en miniature ne comprenait généralement qu'une seule pièce. Elle se composait le plus souvent d'une pièce à vivre, d'un grenier aménagé sous le toit, d'une cheminée... ; certaines loges, plus grandes, permettaient d'abriter le cheval. Ces petits bâtiments singuliers ont parfois un aspect surprenant.



Bléré



Montlouis-sur-Loire

# À LA DÉCOUVERTE DE LA TOURAINE, VAL DE LOIRE

## 3.3 Les fermes

Dans le val, les fermes étaient équipées de bâtiments destinés à la polyculture et à l'élevage. La maison d'habitation était plus ou moins spacieuse selon la taille de l'exploitation. Autour de celle-ci étaient disposés les écuries, les étables, les bergeries, les poulaillers. On déposait dans les granges et les greniers, les semences et les fourrages.



Noizay



Nazelles-Négron

## 3.4 Les granges

Elles abritaient les récoltes. La mécanisation de l'agriculture, avec l'augmentation de la taille des exploitations et des matériels, a rendu peu commode l'utilisation de ces granges. Elles ont été quelquefois transformées ou mal entretenues. Grand nombre d'entre elles a disparu. Dans les villages, les granges collectives ou individuelles ont été très souvent converties en habitations voire abattues pour laisser place à de nouvelles constructions. Malgré cela, quelques belles granges subsistent dans les fermes et dans les hameaux, granges dimières, granges de fermes modèles.

## 3.5 La maison de "varennier"

Les régions situées à la confluence de la Loire et de ses principaux affluents ont été enrichies par le limon déposé lors des crues qui, inondaient des basses terres dites de varennnes. Elles offraient aux paysans de Bréhémont, Lignières, Rivarennnes, des sols légers, faciles à travailler. La maison du «varennier» était de petite taille, sans cave, se réduisant souvent à une pièce unique à laquelle on accédait par quelques marches. Elle réunissait sous le même toit l'habitation, le hangar et parfois l'écurie. La plupart de ces petites fermes, en pierre de taille, étaient coiffées de tuiles. Aujourd'hui, les tuiles ont largement cédé la place aux ardoises, comme c'est aussi le cas entre la Loire et la Vienne, dans le Véron.



Rivarennnes

### 3.6 Les fours à chanvre

Au 19<sup>e</sup> siècle, la culture du chanvre fit la réputation des vareennes. Bréhémont était reconnue pour être la capitale du chanvre en Touraine. Ces petits édifices carrés, que l'on retrouve en nombre étaient destinés au séchage des bottes de chanvre. Ils connaissent de multiples usages parmi lesquels la confection de textile. Le plus souvent, ils étaient bâtis à l'écart des habitations pour éviter les fumées d'émanations inconfortables.



Bréhémont, four à chanvre



Beaumont-en-Véron, four à pain

### 3.7 Les fours à pain

Jusqu'à une époque récente, le pain fut le mets principal de la majeure partie de la paysannerie. Le four à pain permettait l'autosubsistance. Il prolonge, le plus souvent, le mur pignon de l'habitation en une maçonnerie hémisphérique, carrée ou rectangulaire. Les matériaux utilisés pour sa construction rappellent ceux de la maison.

### 3.8 Les pigeonniers

Dans le Val de Loire, nous trouvons des pigeonniers «de pieds» aux formes variables, rondes, octogonales, polygonales, composés de boulines\*. A l'intérieur de ces édifices, un bras horizontal, sur lequel était fixée une échelle, pivotait autour d'un axe central vertical. Ce système permettait d'atteindre les niches des volatiles. D'autres pigeonniers sont construits dans la partie supérieure d'un bâtiment, au-dessus d'une grange ou d'un porche. La diversité est telle qu'en Touraine, Val de Loire certains d'entre eux sont aménagés au sein d'anciennes carrières de tuffeau.



# À LA DÉCOUVERTE DE LA TOURAINE, VAL DE LOIRE

## 4. Promenade dans les villages, bourgs et villes de la Touraine, Val de Loire

### 4.1 Les maisons de bourg

Les bords de Loire sont ponctués de villages et bourgs dominés par les clochers des églises. Les bourgs, sur les rives, présentent une structure linéaire : les façades en tuffeau et pierres de taille, alignées parallèlement à la rue, constituent un front bâti presque continu.

En Touraine, Val de Loire, ces maisons sont généralement, ornées de lucarnes d'éclairage plus ou moins ouvragées. Les volumes, l'ordre des édifices, la douceur des coloris et le raffinement des constructions anciennes dégagent une homogénéité et une harmonie avec leur cadre naturel.

### 4.2 Les maisons de ville

En ville, les maisons les plus anciennes qui subsistent encore aujourd'hui étaient, à l'origine, des maisons d'importance, construites avec des matériaux de qualité pour des bourgeois aisés, commerçants, riches artisans, gens de robe ... Parmi les belles demeures, les maisons à pans de bois contribuent au charme de certaines villes telles que Tours, Amboise, Chinon ... Plus coûteuses que les maisons à pans de bois, les logis en pierre des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècle, ont été construits par la riche bourgeoisie.

Ils ont notamment édifiés de somptueux hôtels particuliers en pierre sur le modèle du château.



Montlouis-sur-Loire, maison à pans de bois



### 4.3 Les habitats troglodytes

En Touraine, la présence de carrières de tuffeau, a permis, outre l'édification des châteaux de la Renaissance, le développement de cet habitat particulier. La roche était suffisamment friable pour pouvoir être creusée, mais aussi suffisamment compacte pour offrir des qualités de résistance parfaitement adaptées à la construction.

Ces demeures troglodytiques, appelées en Touraine "caves demeurantes", furent longtemps habitées.

Dès le Moyen-Âge, elles ont été l'habitation des populations modestes du Val de Loire : paysans, carriers, bateliers de Loire... Toutefois, on trouve des habitats seigneuriaux troglodytiques, de grands pigeonniers, les fuies, ou encore des édifices religieux.

Cette construction était aussi utilisée comme entrepôt par les viticulteurs et les tonneliers. La roche de tuffeau est également à l'origine de la transformation de galeries souterraines en champignonnières; c'est principalement le cas dans le Saumurois.

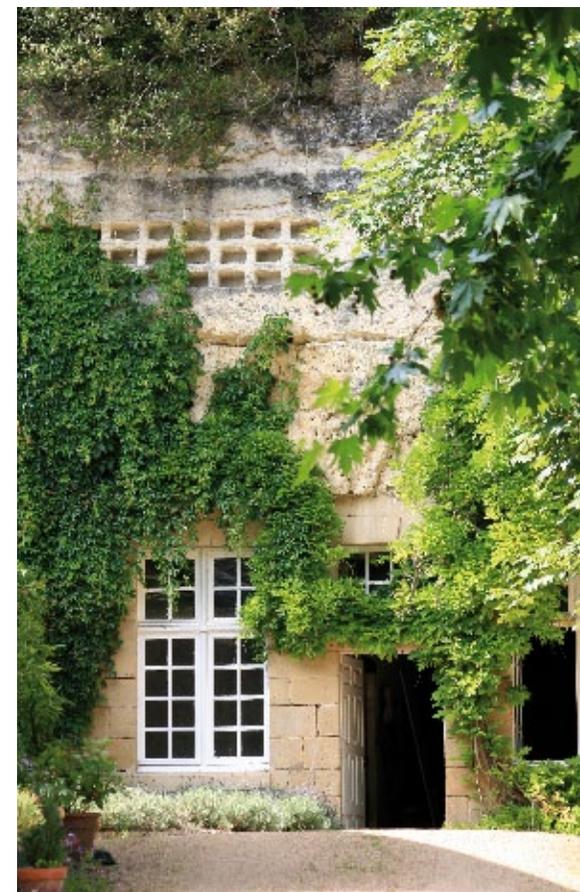
Ces demeures troglodytiques sont encore très nombreuses aujourd'hui notamment sur la rive droite de la Loire à Saint-Etienne-de-Chigny, Cinq-Mars-la-Pile; mais aussi sur la Vienne à Chinon.



Lussault-sur-Loire



Cinçais



Cinq-Mars-la-Pile

# LA TOURAINE, VAL DE LOIRE

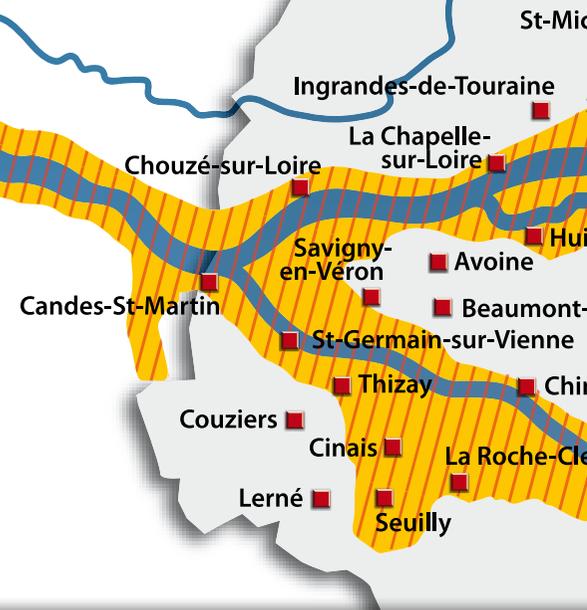


 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

 Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000

## Le Val de Loire-patrimoine mondial

-  Périmètre inscrit au patrimoine mondial
-  Périmètre inscrit au patrimoine mondial commun avec le Parc Régional Loire-Anjou-Touraine



# RÉGION CENTRE

# INDRE-ET-LOIRE



# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

Le temps n'est plus nécessairement à la sensibilisation mais bien à l'action. Afin de préserver au mieux les particularités locales, il convient d'inscrire le programme de réhabilitation dans la continuité de ce qui a été édifié au cours des siècles précédents.

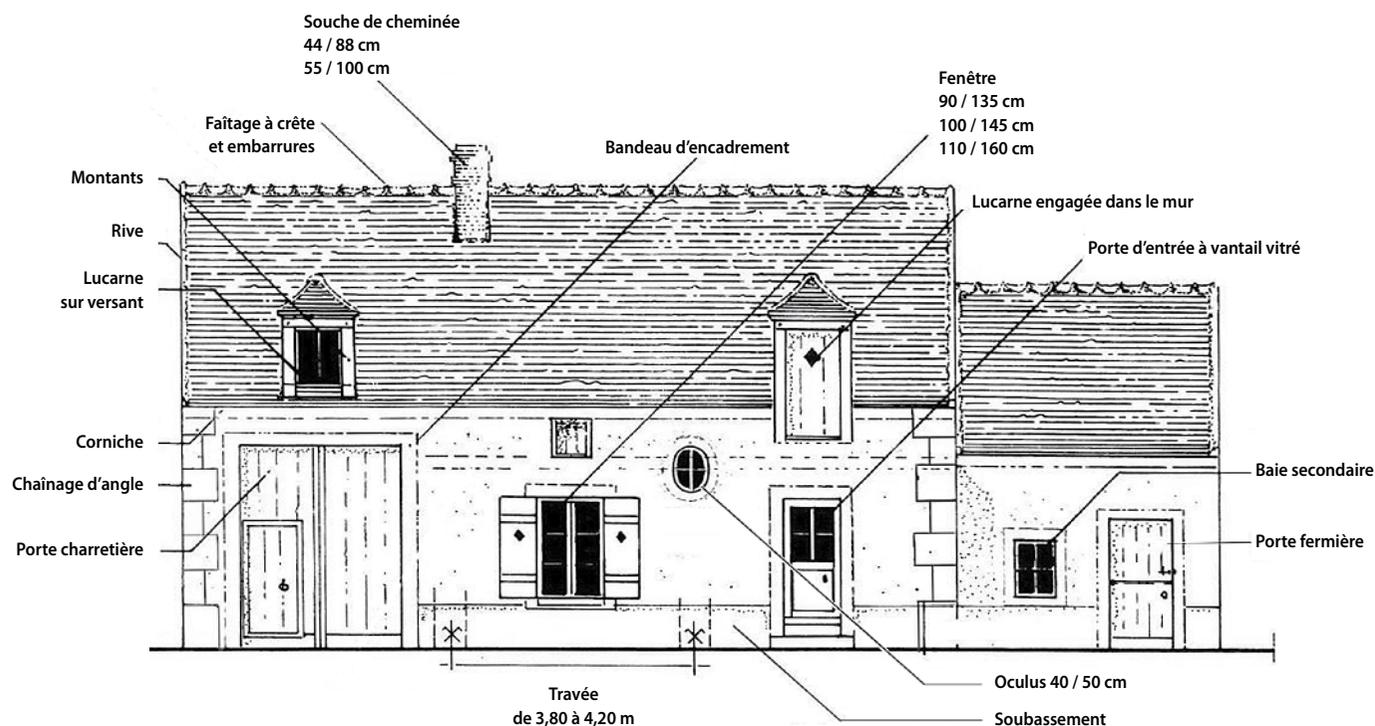
Associé à la Loire, le patrimoine architectural ancien est un élément constitutif de l'identité de la Touraine, Val de Loire. Il mérite une attention particulière dans son traitement et son accompagnement minéral et végétal.

## Les matériaux de construction

Il existe une corrélation étroite entre l'architecture et la composition géologique du sol d'où sont extraits les matériaux de construction. Le Val de Loire correspond à une zone d'alluvion argilo-sableuse apportée du Massif Central par la Loire et ses affluents sur le socle calcaire dans l'entaille creusée par le fleuve. Au fur et à mesure de la traversée de la région Centre, le fleuve couvre et côtoie des sols différents, d'où la diversité des matériaux employés pour la construction. La qualité du sous-sol du Val de Loire conditionne les eaux souterraines, les ressources agricoles et industrielles et par conséquent le mode de vie et l'habitat. Par l'utilisation des matériaux de proximité et l'utilisation du fleuve pour leur transport, le bâti se fond harmonieusement dans le paysage environnant.

Afin de garantir la cohérence de l'ensemble des éléments bâtis, il convient d'utiliser les matériaux, les mises en œuvre et les couleurs d'origine.

## Vocabulaire de l'habitat



# 1. La façade

## 1.1 Les murs

Les murs sont très largement édifiés en pierre. Le matériau de construction le plus caractéristique de la Touraine, Val de Loire est sans conteste, le tuffeau. La pierre de tuffeau est une pierre calcaire tendre et friable de teinte blanchâtre ou jaunâtre. Le tuffeau s'est formé au cours de la période géologique appelée "turonien".

- Le tuffeau déposé au turonien inférieur a donné une craie tendre renfermant parfois quelques noyaux de silex très présent aux frontières du saumurois.
- Le tuffeau formé au cours du turonien supérieur a formé un calcaire jaunâtre que l'on retrouve notamment dans la vallée de la Vienne.
- Le tuffeau le plus convoité est celui déposé au turonien moyen. Il constitue la pierre « noble » par excellence, une roche blanche enrichie de micas et de grains de quartz.

C'est ce tuffeau qui a fait la renommée des carrières de Bourré dans la vallée du Cher. D'autres carrières ont été exploitées le long de la Loire, de la Vienne, de l'Indre et de la Cisse.

En Indre-et-Loire, la pierre de taille en tuffeau a ainsi été utilisée pour la construction de grandes demeures royales, bourgeoises, mais aussi de maisons rurales, de granges, de murs de clôtures, de loges de vigne ...

Outre les murs en pierre de taille, beaucoup de bâtiments, surtout dans les campagnes ont été construits à partir de moellons, pierres composées de calcaire, grès, silex ... Les moellons sont recouverts d'un enduit. Il était à base de sable, mélangé à un liant (chaux grasse\*ou hydraulique).



Murs en pierres de taille, murs en moellons et chaînes d'angles en pierres de taille appareillées

L'enduit constitue une véritable enveloppe protectrice pour les murs, afin d'assurer les échanges hygrométriques entre l'intérieur et l'extérieur. Parfois, les moellons demeurent apparents.

Quel que soit le type de maçonnerie, les chaînages et encadrements (chaînes d'angles\*, jambages\*, appuis et linteaux\* de baies, corniches\*) sont réalisés en pierre de taille appareillée en harpe\*.

Pour toute restauration d'un enduit, il est recommandé d'utiliser un enduit traditionnel à la chaux naturelle qui laisse "respirer" la pierre et par conséquent, empêche l'apparition de taches d'humidité ou de moisissures à la surface des murs. Dans le respect de la tradition locale, les teintes sable de Loire sont à privilégier.

La terre cuite, pratiquement absente dans la construction des murs pour le val, est réservée aux cheminées, aux couvertures, aux carrelages. Toutefois, il n'est pas rare de voir de la brique qui émerge des enduits des murs. On l'observe sur les conduits de cheminée par exemple, en remplissage de colombages ou pour des encadrements de baies.

De nombreuses tuileries et briqueteries existaient dans le Val de Loire au 19<sup>e</sup> siècle.



Murs de moellons

# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

## 1.2 Les ouvertures

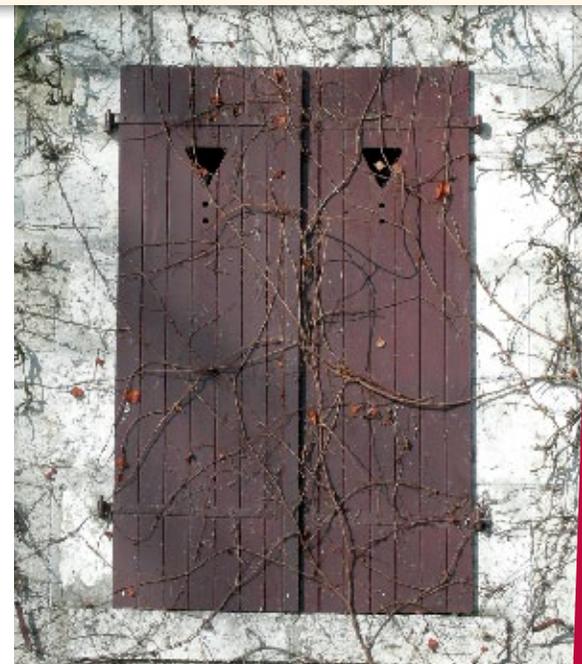
Disposées sur la façade la mieux exposée, elles font circuler l'air, la lumière, la chaleur. Les ouvertures ont des proportions plus hautes que larges. Les encadrements des baies sont traités de manière décorative en opposition aux surfaces enduites des murs. Les matériaux employés pour les encadrements et les linteaux sont la pierre de taille appareillée et parfois le bois. Les ouvertures sont surmontées de linteaux monolithes ou de plates-bandes appareillées (claveaux\*). Les appuis, légèrement saillants, sont formés d'une seule pierre encastrée sous les jambages.

Détail de menuiserie



## ■ Les menuiseries

Les menuiseries traditionnelles étaient réalisées en bois de chêne, matériau très prisé du fait de sa résistance et de sa longévité. Elles étaient recouvertes de peinture qui les protégeait des dommages occasionnés par les effets naturels du climat et des insectes xylophages. Selon la tradition, les maisons se différenciaient les unes des autres dans le choix des couleurs ce qui permettait à chacun de s'exprimer librement dans le respect des tonalités locales. Historiquement, les couleurs utilisées pour les menuiseries se sont éclaircies au cours des siècles. Ainsi, il convient d'utiliser des teintes soutenues (gris-vert ou gris-bleu sombres ; rouge sang de bœuf) pour le bâti antérieur au 19<sup>e</sup> siècle, alors que des teintes plus claires (gris, gris-vert, gris-bleu clairs) sont à privilégier pour le bâti du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. De manière générale, il est préconisé d'utiliser des couleurs plus soutenues que les enduits. De plus, pour les pièces de bois apparentes, la technique traditionnelle consistait à les badigeonner d'un lait de chaux.



Détail de menuiserie

Pour l'ensemble des ouvertures, il est important de respecter les proportions et les couleurs afin que ces différents éléments s'insèrent au mieux dans leur environnement direct. Les ouvertures doivent toujours être plus hautes que larges (fenêtres et châssis de toit) et les teintes choisies pour l'ensemble des menuiseries, notamment pour les volets, doivent rester discrètes. Évitez les couleurs trop vives qui s'intègrent mal au bâti traditionnel.

## ■ Les fenêtres

Les fenêtres principales sont à dominante verticale à deux vantaux\* composés de trois ou quatre grands carreaux par vantail. Les carreaux sont de dimension plus haute que large.

Les fenêtres secondaires, de plus petites dimensions, ne comportent qu'un vantail unique formé de quatre carreaux ou même d'un seul pour les plus petites d'entre elles.



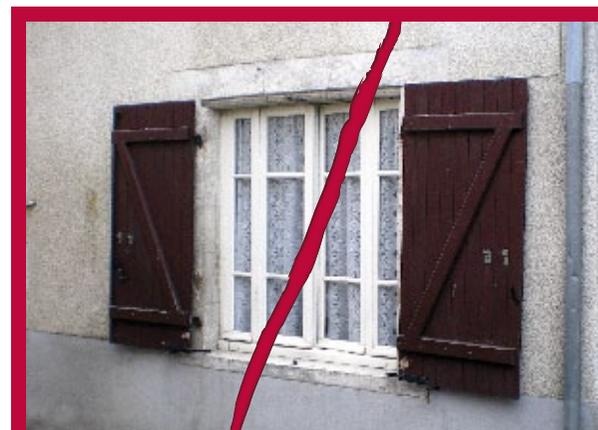
Fenêtre secondaire : quatre carreaux sur un vantail unique



Fenêtre à deux vantaux ouvrant à la française, trois grands carreaux par ouvrant, volets persiennés

## ■ Les volets

Le plus souvent, les fenêtres des maisons de bourg se voient dotées de volets à battants semi-persiennés, pleins ou persiennés en totalité. Par ailleurs, certains volets peuvent être rabattables en tableau, en bois ou en métal. La maison rurale, par souci de protection, présente quant à elle des volets pleins à barres en bois ou ferrures horizontales. Pour assurer la ventilation, ces volets s'agrémentaient souvent de petits jours aux motifs variés: cœurs, carreaux, trèfles, losanges. Les volets de la maison traditionnelle sont en bois peint dans les mêmes teintes que la partie dormante de la fenêtre.



À éviter : volets à écharpes, ouverture plus large que haute et dimensions irrégulières des carreaux

# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

## ■ Les portes d'entrée

Les maisons de bourg sont généralement dotées de portes pleines à imposte\* vitrée. La maison rurale, quant à elle, présente une porte fermière semi-vitrée à quatre carreaux plus hauts que larges. Cette porte était généralement doublée d'un volet de protection indépendant disposé à l'intérieur de la maison.

Ce modèle était un bon compromis pour apporter à la fois éclairage et sécurité: le battant inférieur appelé portillon empêchait les animaux de pénétrer dans l'habitation.



Porte de maison de bourg avec imposte



Porte fermière



Porte en bois composée de planches jointives dans un mur de clôture



À éviter : porte pavillonnaire

## ■ Les portes cochères et charretières

Autrefois utilisées pour le passage des attelages, elles conservent tout leur intérêt fonctionnel et architectural. Toujours plus haute que large, la porte charretière est équipée de vantaux en chêne comportant souvent une robuste ossature en forme de croisillons. La porte piétonne facilite les passages fréquents.

Porte charretière avec porte piétonne



## ■ Détails et autres éléments de façade

D'autres éléments architecturaux viennent parfois ponctuer certaines façades en Touraine.

Les soupiraux sont des éléments très typiques de la façade de la maison bourgeoise de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle. Une grille en ferronnerie les protège contre les effractions et vient enrichir l'effet du soubassement de pierre de la façade. Ces ouvrages de protection, alliant élégance et sécurité, sont aujourd'hui souvent sacrifiés.

Le métal fut particulièrement utilisé pour la confection des ouvrages de protection.

Un barreaudage vertical plus sombre que la menuiserie protège également certaines baies.



Soupirail protégé par un fer de défense

# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

## 2. La toiture

Dans la majorité des cas, les toitures seront de préférence à deux pentes symétriques inclinées entre 40 et 45°.

Deux matériaux de couverture sont généralement utilisés en Touraine : la petite tuile plate de terre cuite et l'ardoise naturelle.

### 2.1 Les matériaux

La présence de tuiles et d'ardoises sur un même pan de toiture n'a pas un mode de couvrement traditionnel, mais est un mode de réparation des couvertures, qu'il convient de supprimer lors d'une réfection complète du toit.

### ■ La tuile plate

Durant le 19<sup>e</sup> siècle, les tuileries artisanales locales connurent un essor considérable. La tuile plate demeura le matériau de prédilection encore visible sur de nombreux édifices de nos villages et de nos bourgs. Elle est aussi bien présente sur les bâtiments d'exploitation que sur les maisons d'habitation.

Les toitures sont ainsi constituées de petites tuiles plates de couleurs rouge brun ou rouge orangé suivant leur provenance et leur état ; c'est pourquoi, les couvertures en tuiles sont peu homogènes, et présentent des teintes brouillées.

Une particularité en Indre-et-Loire persiste dans le Richelieu : la présence d'une tuile appelée tige de botte, qui s'apparente à la tuile canal mais n'en a pas les mêmes dimensions.

Pour obtenir un effet de qualité, il est donc recommandé pour les réhabilitations de choisir des tuiles plates traditionnelles. La densité préconisée est de 60 à 75 tuiles/m<sup>2</sup> au minimum, selon la pente. Il convient de regretter qu'aujourd'hui, la tuile a tendance à disparaître au profit de l'ardoise.



Toit de tuiles plates et d'ardoises



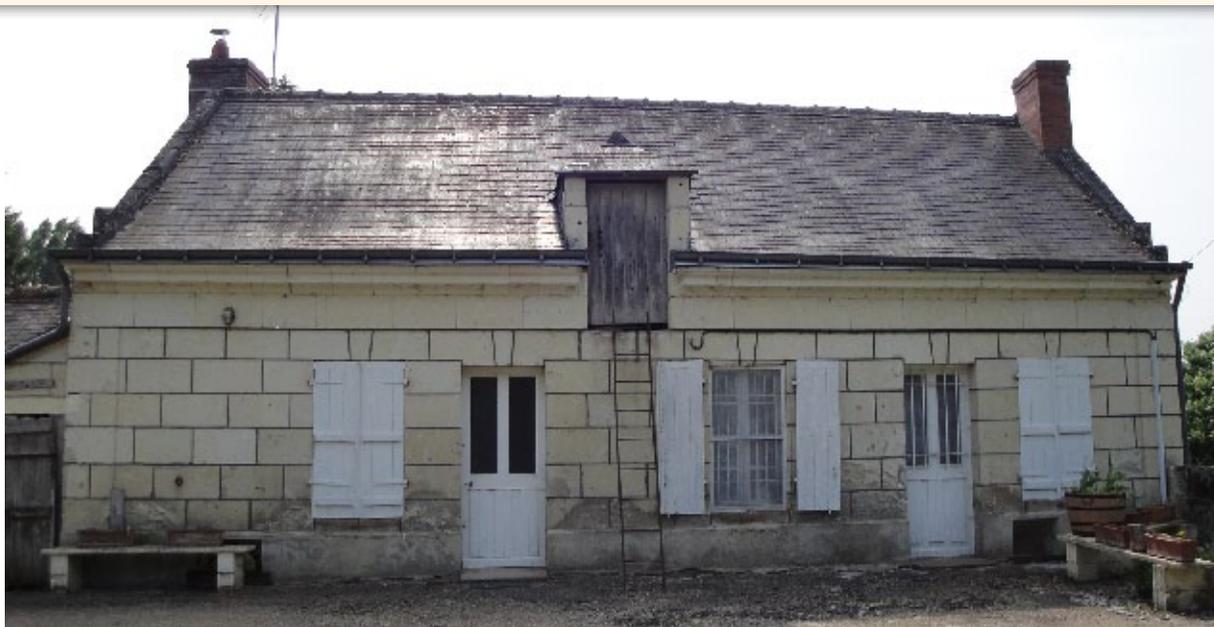
Toit de tuiles plates et d'ardoises

## ■ L'ardoise

Issue du bassin d'Angers et acheminée par voie d'eau, l'ardoise était réservée à la "noblesse": si son faible poids rendait plus aisé son transport par voie fluviale, son importation était coûteuse. Au cours de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, l'ardoise s'est peu à peu répandue le long des rives de Loire, au cœur des bourgs sur les maisons de maître avant de se propager dans les campagnes. Aussi étanche que des feuilles métalliques, l'ardoise est adaptée à tous les toits de pente comprise entre 30% et la verticale. La pose se fait au clou ou au crochet de préférence de couleur noire.



Façade bardée d'ardoises



Toiture en ardoises

## 2.2 Éléments de toiture

### ■ La souche de cheminée

La souche est la partie visible du conduit de la cheminée qui s'élève au-dessus du toit. Dans la Touraine, Val de Loire, les souches, édifiées le plus souvent en briques apparentes ou en pierres, sont généralement implantées sur versant de toit et en pignon. Les souches présentent une forme rectangulaire et un aspect massif : la cheminée assurait autrefois le chauffage et la cuisson des aliments avec des conduits de forte section.

Les souches doivent être implantées le plus près possible du faitage et ne doivent pas être implantées à l'extérieur des constructions.



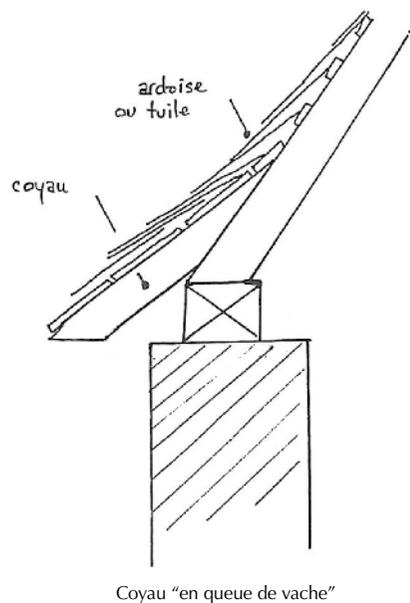
Souches de cheminées implantées sur versant de toit

# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

## ■ Les coyaux et les faitâges

Les toitures sont composées d'éléments traditionnels tels que les coyaux et les faitâges. Ces derniers peuvent être en zinc ou en tuiles demi-ronde.

La fonction du coyau est d'éloigner les eaux de pluies des murs de l'habitation. Ils ont également une fonction esthétique, puisqu'ils allègent la volumétrie du bâti.



## ■ Les gouttières et les épis de faitâge

Les gouttières et les descentes en zinc sont utilisées pour canaliser l'eau aux pieds des angles des constructions.



## ■ Les girouettes

Il s'agit d'un élément d'ornementation indiquant la direction du vent. D'aspects variés, elles surmontent les épis de faitâge. Leurs motifs évoquent souvent une activité.



## ■ Les lambrequins

Eléments d'ornementation, découpés et souvent ajourés, en bois ou en métal, ils se fixent en bordure de toit ou à la partie supérieure d'une fenêtre. Cependant ce dispositif est assez rare en Touraine.



La girouette ne doit pas être disposée au milieu de la ligne de faitâge mais bien à l'une de ses extrémités.

## 2.3 Les percements de toiture

### ■ Les lucarnes

Visibles sur les maisons de villes, villages, bourgs et de campagne, la lucarne est un élément architectural récurrent en Touraine et constitue un élément d'ornementation caractéristique de la maison de pays. Leur variété dans le détail traduit la créativité et le savoir-faire des artisans d'autrefois. Il en existe de plusieurs aspects : les lucarnes sur versant de toiture et les lucarnes engagées dans le mur. Les lucarnes sur versants de toiture étaient jadis utilisées pour l'éclairage et la ventilation des combles. Ces lucarnes de dimensions réduites s'intègrent discrètement dans la couverture. A l'inverse, les lucarnes engagées dans le mur sont de tailles plus importantes et servaient autrefois à l'engrangement des céréales dans les combles.

Lucarne en bois à chevalet dite "fénière"



Il existe plusieurs types de lucarnes : la lucarne dite à "bâtière" ou à "fronton" à deux versants de toiture et la lucarne dite "à la capucine" plutôt visible sur les maisons de bourg, à trois versants de toiture. Les lucarnes à fronton peu pointu sont les plus répandues en Touraine. Le fronton peut être en bois ou en pierre, en fonction de son emplacement dans la toiture; il est en pierre uniquement à l'aplomb de la maçonnerie.

Lucarne en pierre de taille dite à "fronton" cintré



Lucarne en pierre de taille engagée dans le mur

Lucarne à fronton triangulaire



# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

## ■ Le châssis de toit

Dès le 19<sup>e</sup> siècle, pour aérer et apporter un peu de lumière aux combles, sont apparues des fenêtres qui s'ouvrent à la manière d'une tabatière. Ces châssis possédaient une surface vitrée réduite afin d'éviter de compromettre l'étanchéité de la toiture. Avec l'amélioration des techniques et l'aménagement des combles en habitation, l'usage du châssis de toit connaît un essor particulier.

Leur utilisation doit se faire sous certaines conditions : en nombre limité dans les constructions traditionnelles, ils sont disposés symétriquement au-dessus des ouvertures du rez-de-chaussée et implantés, de préférence, sur les façades secondaires. Ils sont encastrés au versant des toitures pour s'intégrer au mieux dans la charpente. Comme pour les autres ouvertures, les châssis de toit doivent être plus hauts que larges (exemple : H = 90 cm, L = 60 cm).



Châssis de toit



À éviter : châssis de toit de tailles différentes, non encastrés et non alignés !



À éviter : châssis de toit plus larges que hauts.

### 3. Les abords

Le traitement des abords, qu'il soit d'ordre végétal (haies, vergers, potagers) ou minéral (murs, puits...) participe à la qualité de l'intégration en créant le lien indispensable qui unit la maison à son environnement.

#### 3.1 La cour

La cour, dépourvue de plantations, présente un traitement d'ordre minéral. Située à proximité de la rue, elle permet de desservir les différents bâtiments (corps de logis, bâtiments d'exploitation...). Lorsqu'il ne s'agit pas simplement de terre battue, le revêtement le plus fréquemment utilisé est un stabilisé de terre et de sable parfois lié à la chaux.

#### 3.2 La clôture

La clôture constitue la première approche visuelle d'une propriété ; un soin particulier doit être accordé à sa restauration.

**Elle doit être traitée comme un élément de continuité : la réunion des accès est préférable à une multiplication des percements. Deux types de clôtures sont à envisager sur le territoire : la clôture minérale et la clôture végétale.**

#### ■ La clôture minérale

La clôture est traitée avec simplicité, les détails et la surabondance des matériaux sont à éviter. Tout comme la maison, les murs sont érigés en moellons recouverts d'enduit et présentent un couronnement en pierre ou de tuiles.

Les potelets et plaques de ciment sont à proscrire, de même que les clôtures en bois, ciment ou PVC. Les piliers en pierre de taille doivent être préservés. On évitera l'usage de la fausse pierre et du ciment.

Clôture minérale, moellons et joints à la chaux



Clôture minérale en moellons



À éviter : clôture en ciment et potelets

# QUELQUES CONSEILS DE RÉHABILITATION

## ■ La clôture végétale

Il est recommandé de diversifier les haies en utilisant des essences locales de type persistant et caduc. Il convient d'éviter les murs de "béton vert" de type thuya et autres conifères à feuilles qui banalisent les paysages et qui peuvent également causer des allergies importantes.

Les végétaux exotiques de type yucca ou taillés en topiaire\* ne reflètent en rien les caractéristiques locales.



Clôture végétale

## ■ Le portail

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte dans le choix du style : l'entrée de la maison, la clôture, la continuité avec la rue, l'aménagement...

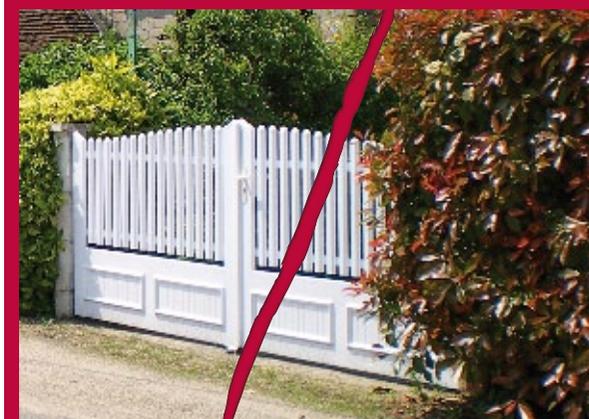
Il est en bois ou en ferronnerie lorsque la clôture est accompagnée d'une grille. Portes et portails sont peints en harmonie avec les éléments de la clôture. Les portails en bois ou métalliques sont droits ; ceux en forme de chapeau de gendarme sont à éviter. De même, il est préférable de choisir des grilles à barreaux verticaux droits plutôt que des grilles torsadées ou hispanisantes.



À éviter : mur de béton vert



Portail en ferronnerie



À éviter : portail PVC en chapeau de gendarme

# RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME

Il existe une grande variété de règlements d'urbanisme. Ils vont du règlement national d'urbanisme (RNU) au Plan Local d'Urbanisme en passant par la Carte Communale. Seuls les Plans Locaux d'Urbanisme permettent d'identifier et protéger un élément du patrimoine (Art. L.123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme).

Du point de vue patrimonial, seul le secteur sauvegardé (loi Malraux, 1962) vaut document d'urbanisme, les autres protections (périmètre de protection des Monuments Historiques ou Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) sont des servitudes d'utilité publique. Les règlements rattachés aux ZPPAUP et bientôt aux Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ou aux secteurs sauvegardés (règlement du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) sont consultables en Mairie.

**Tous travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon le cas). Un simple changement de fenêtre, un ravalement ou une restauration de couverture est soumis à déclaration préalable. La réfection "à l'identique" est également à déclarer. Pourquoi?**

- Si un propriétaire croit s'engager "à l'identique", ce n'est pas toujours le cas de son entrepreneur. Seul un professionnel du patrimoine pourra le contrôler.
- Par ailleurs, il n'est pas toujours souhaitable de restaurer "à l'identique" une façade altérée par des travaux antérieurs.

Les deux autorisations de travaux les plus courantes sont le permis de construire et la déclaration préalable.

Elles font l'objet d'un dossier à constituer par le demandeur et à déposer en mairie. Ce dossier comprend un formulaire à retirer en mairie mais aussi disponible sur internet. Il doit aussi comporter des éléments renseignant sur la localisation et la nature des travaux.

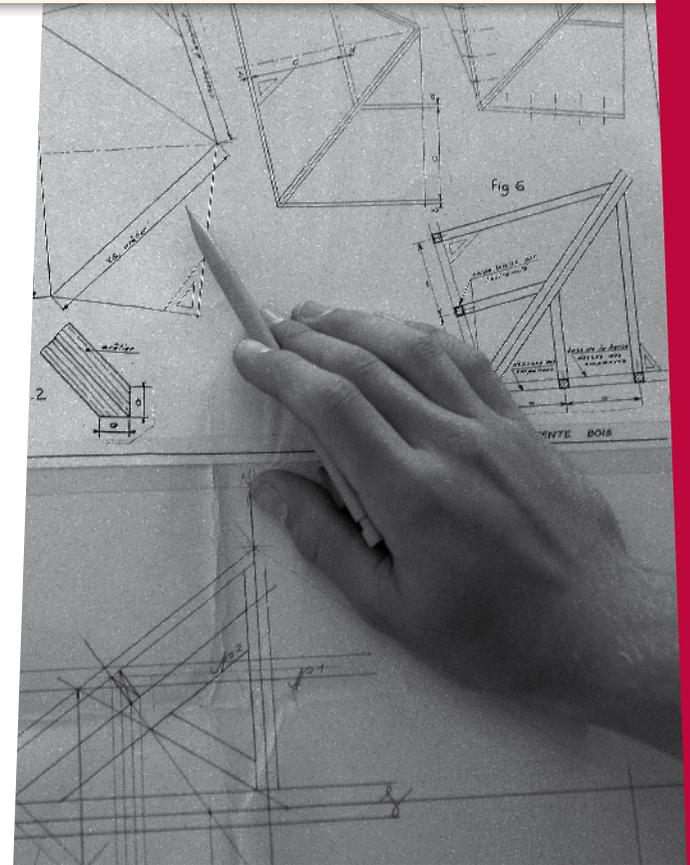
**En France, le code de l'urbanisme impose aux propriétaires lorsqu'ils font des travaux (neuf ou réparation) de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire.**

## Déclaration préalable

- Modification extérieure de votre habitation, dans le cadre d'une création ou d'une rénovation (même à l'identique): travaux de toiture, ravalement, changement de fenêtres ou de volets, réfection des volets, création ou modification d'ouverture, capteurs solaires, etc. ...
- Clôture et portail, matériaux, choix des couleurs.
- Construction annexe ou extension de moins de 20 m<sup>2</sup>, sur un terrain déjà construit : abri de jardin, garage, véranda, piscine, etc.

## Permis de construire

- Construction ou extension de plus de 20 m<sup>2</sup>, piscine couverte.
- Changements de destination : aménagement de combles, transformation de magasin en habitation, etc...



*Si vous souhaitez aller plus loin, vous trouverez ici les références des articles du Code du patrimoine et du Code de l'urbanisme (disponibles également sur le site Internet [www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr) ; Art. L.621-30 à L.621-32 et art. L.642-1 à L.642-7 du Code du patrimoine, Art. L.425-1 à L.425-3 et art. R.425-1 du Code de l'urbanisme*

# LEXIQUE

## Appareiller

Disposer les pierres de taille d'une maçonnerie.  
Le dessin obtenu est le calepinage

## Boulin

Trou dans le mur du pigeonier, du colombier ou caisse de nidification en céramique à empiler en mur qui sert de nid au pigeon.

## Buée

Nom ancien de la lessive.

## Chaîne d'angle

Partie en appareil formant l'angle saillant de la jonction de deux murs.

## Chaux grasse (chaux aérienne)

Liant utilisé depuis l'Antiquité, issu de la calcination du calcaire (environ 900°) et de son extinction. (Appellation commerciale: CL)

## Claveau

Pierres en forme de coin fermant la plate-bande d'un arc ou d'une voûte.

## Corniche

Couronnement continu horizontal d'une construction.  
Elle a pour usage d'éloigner l'eau sans endommager la façade et permet de souligner l'horizontalité du bâtiment.

## Déversoir

Ouverture par laquelle s'épanche le trop-plein des eaux.

## Fascine

Fagot utilisé pour les terrassements.

## Harpe

Alternance de grands et de petits blocs de pierres taillées superposés suivant un même axe médian vertical.

## Imposte

Châssis surmontant une porte, une croisée, pouvant être fixe ou mobile, plein ou vitré.

## Jambage

Montant vertical d'une fenêtre ou d'une porte.

## Linteau

Couvrement d'un seul tenant d'une baie ou d'une porte. Il peut être en bois ou en pierre.

## Moulin-cavier

Il est typique de la Touraine et de l'Anjou. Il est composé d'une cage qui pivote sur une tour conique, dans laquelle se trouvent les meules.

## Soubassement

Partie inférieure d'une construction à la fois robuste et étanche à l'eau, elle l'assoit visuellement.

## Topiaire

Consiste à tailler et former les végétaux en sculptures géométriques ou figuratives.

## Train de bateaux

### • Chaland

Les trains de bateaux d'autrefois se composaient de plusieurs bateaux, le premier s'appelait le chaland, bateau à fond plat.

### • Tiroit

Dans un train de bateau, le tiroit était le second bateau derrière le chaland.

### • Toue

Non pontée et à fond plat, elle était grée d'une voile carrée, plus petite que celle des chalands. Longue de 10 à 15 mètres, la toue servait aussi bien au transport des personnes, des marchandises et à la pêche.

## Vantail, ouvrant

Battant de porte ou de fenêtre mobile.

# BIBLIOGRAPHIE, SITOGRAPHIE, ADRESSES ET LIENS UTILES

A. STEIN

*Les maisons du Val de Loire*  
Éditions Eyrolles, 1998

M. le GOAZIOU, P. CANDIO et B. GALERON

*L'âme des maisons des bords de Loire*  
Éditions Ouest-France, 2006

CRDP Orléans-Tours

*Étude de l'habitat rural de la Région Centre*  
Éditions Sepra, 1983

A.SARAZIN et D. JEANSON

*Maisons rurales du Val de Loire*  
Éditions Serg, 1976

G-H. PENET

*Moulins en Touraine*  
Éditions Cheminements, 2007

B. BRIAIS, N. VÉRITÉ

*Trésors oubliés de la Touraine : Les sentiers du patrimoine*  
Éditions CPE, 2007

B.BRIAIS, N.VÉRITÉ

*Les maisons Tourangelles*  
Éditions CPE, 2009

J-L.PÉCHINOT

*Touraine Villes et villages*  
Éditions du Magazine de la Touraine, 2003

M.JAUNEAUD, S.DROUET

*Trésors de Touraine*  
Éditions SEPP, 2006

TOURAINISSIME

Petit guide touristique de Touraine  
tourainissime.blogspot.com

**Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre (DRAC)**

6, rue de la Manufacture  
45043 Orléans Cedex  
Tél : 02 38 78 85 00  
www.dracculture.culture.gouv.fr

**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**

5, avenue Buffon  
BP 6407  
45062 Orléans Cedex 02  
Tél : 02 38 49 91 91  
www.centre.developpement-durable.gouv.fr

**Service Territorial de l'Architecture  
et du Patrimoine d'Indre-et-Loire (STAP)**

36, rue Clocheville  
BP 5949  
37059 Tours cedex  
Tél : 02 47 31 03 03  
www.sdap-37.culture.gouv.fr

**Mission Val de Loire**

81, rue Colbert  
BP 4322  
37043 Tours Cedex 1  
www.valdeloire.org

**Maisons Paysannes de France (MPF),  
délégation d'Indre-et-Loire**

M. François COME  
Tél : 02 47 24 41 06  
indre-et-loire@maisons-paysannes.org

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement d'Indre-et-Loire (CAUE)**

11, place de la préfecture  
37000 Tours  
Tél: 02 47 31 13 40  
caue37@caue37.fr

**Maison de la Loire d'Indre-et-Loire**

60, quai Albert Baillet  
37270 Montlouis sur Loire  
09 54 53 41 71/06 22 90 13 01  
www.maisondelaloire37.fr

**Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine**

15, avenue de la Loire  
49730 Montsoreau  
Tél: 02 41 38 38 88  
www.parc-loire-anjou-touraine.fr



**Fondation du Patrimoine - Délégation Centre**  
Zone industrielle d'Ingré - 45926 Orléans Cedex 9  
Tél. : 02 38 25 25 14

Brochure téléchargeable sur le site  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

